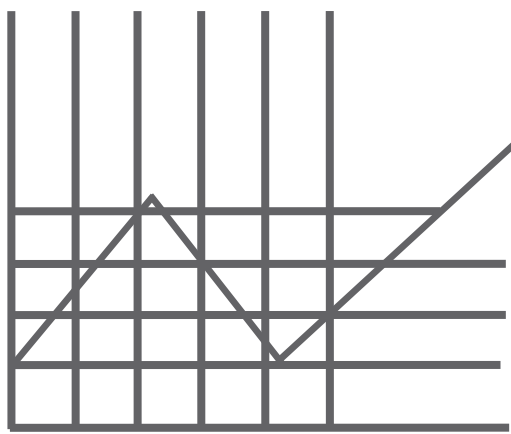




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux
Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

N° 160 du 10 Juillet 2023 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cema 500 F.cfa

PROMOTION DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Cinq banques panafricaines rejoignent le système de paiement d'Afreximbank

Les groupes bancaires Access Bank, Ecobank, KCB, Standard Bank et UBA ont décidé de s'associer au système de paiement et de règlement panafricain lancé en 2021 par la Banque africaine d'import-export.

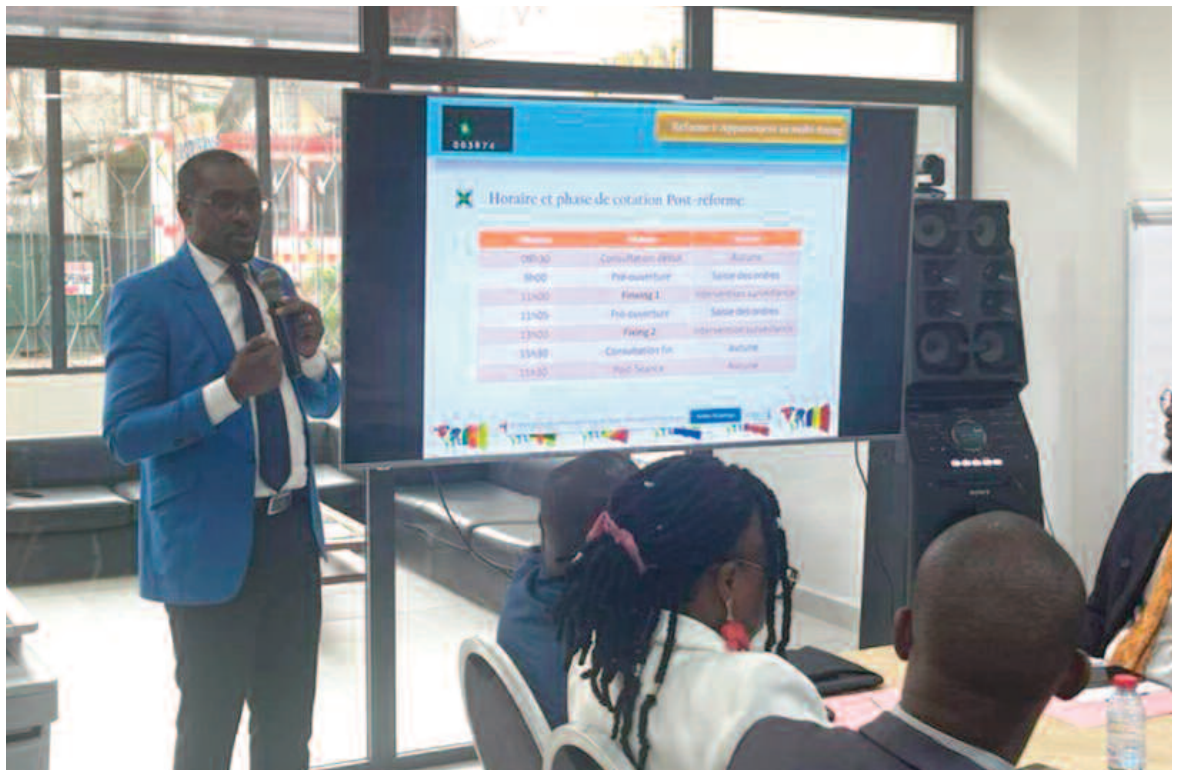
P.9

BVMAC

Cotation quotidienne, indice boursier, contrat de liquidité et fractionnement des actions projetés

Sous la présidence de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf), les professionnels du marché ont échangé sur la démarche à suivre pour atteindre ces objectifs.

P.2



Marché des titres publics de la Beac

Les obligations du trésor assimilables du Cameroun boudées

P.2

Prévoyance sociale

450 milliards de déficit dans la retraite des fonctionnaires

Le système de retraite de l'administration publique camerounaise affiche un déficit structurel croissant depuis 2011. Les fonctionnaires et autres agents de l'Etat ont versé des cotisations sociales de 60 milliards de FCFA en 2022 et 55,4 milliards en 2021 contre des pensions respectives de 370,5 milliards et 235,7 milliards.

P.10



Accès au crédit

3 milliards de Fcfa disponibles à la régionale Bank pour les PME

Grâce à un financement de la Société financière internationale, cet établissement de crédit va accorder des prêts à taux bonifiés aux personnes à faibles revenus et aux micro, petites et moyennes entreprises dont au moins 25% destinés aux femmes et aux entreprises dirigées par des femmes.

P.7

Pêche et élevage

P.11

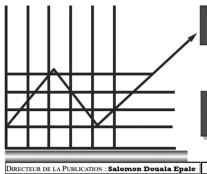


Comment investir dans la filière Avicole

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Journal de l'Economie et de la Finance
Parait le 15ème jour de chaque mois
N° 000 du 15 Mars 2018 - Prix : Cameroun 400 Fcfa - Côte d'Ivoire 500 Fcfa

Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualaepale@gmail.com

Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696 97 32 17

Direction
Administrative
et Financière
Hugo Bougna

Relecture
Emmanuel Um

Conseiller à la
Rédaction
Jérémie Toko

Service commercial et
marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Rédacteur en Chef
Aïssatou Yadouko
(237)

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Aïssatou Yadouko
Bougna Etroukan Z. R.
Maimouna Tatba
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala (Stg)
Eric François Bekolo
Prisca Adélaïde Soua

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Messapresse

Gabon
Sogapresse

Desk Yaoundé

BVMAC

L'optimisation du marché secondaire en marche

Sous la présidence de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf), les professionnels du marché ont échangé sur la démarche à suivre.

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac) a organisé du 06 au 07 juillet dernier à Douala (Cameroun), un atelier sur l'optimisation du fonctionnement du marché secondaire de la Bvmac. Au cours de la rencontre, les professionnels des sociétés de bourse et ceux des sociétés de gestion de portefeuilles ont échangé sur la question.

Une occasion pour le représentant de la Cosumaf de confier aux professionnels du marché financier qu'après le succès de la première phase de la fusion des deux marchés financiers de la Cemac, la seconde phase consacrée à la dynamisation mérite toute l'attention de la Cosumaf et l'implication totale de celle-ci. Pour la Cosumaf, l'optimisation du fonctionnement du marché secondaire de la place boursière de la Cemac concerne les moyens d'améliorer la visibilité et la liquidité du marché secondaire, objectifs présentés comme les priorités de la direction générale



de la BVMAC a déclaré l'émissaire du régulateur du marché financier.

Les participants à l'atelier ont eu l'occasion d'échanger pendant deux jours. L'objectif étant d'explorer les possibilités d'arriver de manière graduelle et progressive, à la cotation quotidienne, la mise sur pied du contrat de liquidités, les contours de la création d'un indice boursier et la réalisation du fractionnement des actions des sociétés cotées. Pour y arriver les quatre panels ont ainsi meublé l'atelier. Il s'agit du passage d'un fixing journalier

(lundi, mercredi et vendredi) à deux fixings journaliers les lundis, mercredi et vendredi de chaque semaine ; le passage de trois jours de cotation la semaine, à la cotation quotidienne de lundi à vendredi ; l'établissement d'un indice boursier ; les contrats de liquidité et le fractionnement des actions des sociétés cotées.

Au moment où nous mettons sous presse le rapport de l'atelier est encore attendu.

Salomon Douala Epale

MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE LA BEAC

Mauvaise performance du trésor camerounais

Les investisseurs boudent les dernières obligations du trésor assimilables (OTA) émises par le Cameroun.

Le Cameroun cherchait auprès des investisseurs une rondelette somme de 20 milliards de FCFA par une émission des OTA avec une maturité de deux ans, rémunérés à 4,75%. Le pays n'a récolté que 15 milliards de francs CFA. La deuxième opération du genre initiée par le Cameroun portait sur les OTA de 4 ans assortis d'un taux d'intérêt de 5%. Cette dernière a été déclarée infructueuse. Selon le rapport hebdomadaire (semaine du 26 au 30 juin) des opérations publié par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac).

A la suite de ces contreperformances inédites des derniers titres émis par le trésor camerounais sur le marché monétaire de la Beac, plusieurs thèses s'affrontent pour justifier la contre-performance. Certaines justifient le manque d'engouement des titres du Cameroun par les faibles taux d'intérêts appliqués par le trésor camerounais. Alors que pendant la même période, les voisins intervenant sur le même marché proposent à des taux alléchants les mêmes produits. Les investis-

seurs ne se font pas prier pour se diriger vers les produits à fort taux d'intérêt et de rendement

Selon le rapport de la Beac cité plus haut le Cameroun est classé dernier dans le segment des OTA (entre mars 2022 et

mars 2023) après le Tchad (401,4 milliards), le Congo (399,2 milliards), le Gabon (285,4 milliards) et enfin le Cameroun (221,8 milliards)

Le trésor camerounais pour sa part, justifie ce résultat infructueux

par le lancement simultané de sa dernière émission des OTA et d'un appel public à l'épargne au marché financier de la Cemac.

L'obésité des spécialistes en valeur de trésor, le manque de culture du marché des capitaux, sont des

freins parmi tant d'autres à l'approfondissement du marché primaire des titres publics de la Beac et partant au bon fonctionnement du marché secondaire des titres publics de la Beac.

Salomon Douala Epale

CELLULE DE REGLEMENT ET DE CONSERVATION DES TITRES (CRCT)

RAPPORT HEBDOMADAIRE DES OPERATIONS DU MARCHE DES VALEURS DU TRESOR DE LA CEMAC												
(Opérations de la semaine du 26 au 30 juin 2023)												
TRESORS PUBLICS	INSTRUMENTS ¹	CODES ENCHERES	TYPES D'OPERATIONS ²	MONTANTS MIS EN ADJUDICATION / A REMBOURSER / INTERETS A PAYER	MONTANTS LEVES / REMBOURSES / INTERETS PAYER	TAUX DE PARTICIPATION DES SVT	TAUX DE SOUSCRIPTION	TAUX OU PRIX MOYEN PONDERE	TAUX OU PRIX MARGINAL	TAUX OU PRIX MINIMUM	TAUX OU PRIX MAXIMUM	OBSERVATIONS
CAMEROUN	OTA 2 ans	CM2A0000096 OTA 2 ANS 4,75% 28-JUIN-2025	EMISSION PAR ADJUDICATION	20 000 000 000	15 000 000 000	9,0909%	80,0000%	98,0000%	98,0000%	98,0000%	95,0000%	
	OTA 4 ans	CM2K0000045 OTA 4 ANS 5,00% 28-JUIN-2027	EMISSION PAR ADJUDICATION	35 000 000 000	-	-	-	-	-	-	-	L'émission a été déclarée infructueuse par le Trésor public
CENTRAFRIQUE	OTA 3 ans	CF2J0000083 OTA 3 ANS 6,50% 14-JUIN-2026	EMISSION PAR ADJUDICATION	5 000 000 000	5 000 000 000	10,0000%	100,0000%	88,2486%	88,0000%	88,0000%	88,0000%	
	OTA 3 ans	CG2J00000156 OTA 3 ANS 6,00% 25-JUIN-2024	PAIEMENT D'INTERET	329 839 800	329 839 800	-	-	-	-	-	-	
	OTA 4 ans	CG2K00000047 OTA 4 ANS 6,25% 25-JUIN-2026	PAIEMENT D'INTERET	634 375 000	634 375 000	-	-	-	-	-	-	
	OTA 2 ans	CG2A00000205 OTA 2 ANS 5,50% 25-JUIN-2023	PAIEMENT D'INTERET	1 058 788 500	1 058 788 500	-	-	-	-	-	-	
	OTA 2 ans	CG2A00000205 OTA 2 ANS 5,50% 25-JUIN-2023	REMBOURSEMENT	19 250 700 000	19 250 700 000	-	-	-	-	-	-	
	BTA 26 semaines	CG1200000830 BTA-26 29-JUIN-2023	REMBOURSEMENT	1 735 000 000	1 735 000 000	-	-	-	-	-	-	
	BTA 26 semaines	CG1200000996 BTA-26 28-DECE-2023	EMISSION PAR ADJUDICATION	10 000 000 000	8 612 000 000	39,1304%	93,6200%	6,4984%	6,7500%	5,7000%	7,0000%	
	OTA 5 ans	CG2B00000147 OTA 5 ANS 6,50% 29-JUIN-2028	EMISSION PAR ADJUDICATION	10 000 000 000	7 450 000 000	4,3478%	74,5000%	90,0000%	90,0000%	90,0000%	90,0000%	
	OTA 4 ans	CG2K00000138 OTA 4 ANS 6,30% 29-JUIN-2027	EMISSION PAR ADJUDICATION	5 000 000 000	5 000 000 000	8,6957%	105,0000%	91,0500%	91,0000%	92,0000%	91,0000%	
	OTA 3 ans	CG2J00000388 OTA 3 ANS 6,00% 22-JUIN-2026	EMISSION PAR ABONDEMENT	10 000 000 000	7 760 000 000	21,7391%	82,6000%	92,1160%	92,0000%	93,0000%	92,0000%	
	OTA 3 ans	GA2J00000184 OTA 3 ANS 5,50% 25-JUIN-2024	PAIEMENT D'INTERET	1 925 000 000	1 925 000 000	-	-	-	-	-	-	
	BTA 26 semaines	GA1200001673 BTA-26 30-JUIN-2023	REMBOURSEMENT	10 000 000 000	10 000 000 000	-	-	-	-	-	-	
	BTA 26 semaines	GA1200001806 BTA-26 29-DECE-2023	EMISSION PAR ADJUDICATION	10 000 000 000	5 870 000 000	31,5789%	58,8000%	6,1380%	6,2500%	5,5000%	7,0000%	
	BTA 52 semaines	GQ1300001161 BTA-52 29-JUIN-2023	REMBOURSEMENT	20 000 000 000	20 000 000 000	-	-	-	-	-	-	
	OTA 2 ans	TD2A00000602 OTA 2 ANS 6,50% 24-JUIN-2024	PAIEMENT D'INTERET	528 450 000	528 450 000	-	-	-	-	-	-	
	BTA 26 semaines	TD1200001667 BTA-26 29-DECE-2023	EMISSION PAR ADJUDICATION	15 000 000 000	-	-	-	-	-	-	-	L'émission a été déclarée infructueuse par le Trésor public
	OTA 2 ans	TD2A00000651 OTA 2 ANS 6,50% 30-JUIN-2025	EMISSION PAR ADJUDICATION	15 000 000 000	7 440 000 000	33,3333%	49,6000%	91,8145%	90,0000%	93,0000%	90,0000%	

1 : Bons du Trésor Assimilables (BTA) et Obligations du Trésor Assimilables (OTA).
2 : Remboursements, paiements d'intérêt, abondements et émissions.

MARCHÉ FINANCIER DE LA CEMAC

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'AFRIQUE CENTRALE

SÉANCE N° 1836 DU 07/07/2023 - COTATION ÉLECTRONIQUE

SYNTHESE DU MARCHÉ

INSTRUMENTS	Volume transigé	Valeur transigée	Nombre de transactions	Nombre d'émetteurs
ACTIONS	0	0	0	6
OBLIGATIONS	0	0	0	12
TOTAL	0	0	0	18

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

MARCHE DES ACTIONS

Désignation de l'émetteur	Code ISIN	Mnemo	Nom court de l'émetteur	Cours précédent		Séance de cotation						Cours du jour					Cours de référence de la séance suivante	Cours depuis janvier		Variation de l'année précédente
				Cours	Date	Volume demandé	Volume offert	Volume transigé	Valeur transigée	Nbr de transactions	Statut	Ouver.	Clôt.	Haut	Bas	Variation %		Haut	Bas	
SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN	CM0000010009	SEMC	SEMC	47 000	06/07/2023	0	0	0	0	0	NC	47 000	47 000	47 000	47 000	➡ 0,00%	47 000	47 000	47 000	0,00
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN	CM0000010017	SAF	SAFACAM	25 100	06/07/2023	0	0	0	0	0	NC	25 100	25 100	25 100	25 100	➡ 0,00%	25 100	25 100	24 000	16,20
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERIAIE	CM0000010025	SOCAP	SOCAPALM	48 000	06/07/2023	22	0	0	0	0	NC	48 000	48 000	48 000	48 000	➡ 0,00%	48 000	54 000	47 200	40,56
LA REGIONALE EPARGNE CREDIT	CM0000010041	REG	LA REGIONALE	42 500	06/07/2023	0	116	0	0	0	NC	42 500	42 500	42 500	42 500	➡ 0,00%	42 500	43 500	42 500	0,00
BANCO NACIONAL DE GUINEA ECUATORIAL	GQ0000010050	BANGE	BANGE	206 850	06/07/2023	6	0	0	0	0	NC	206 850	206 850	206 850	206 850	➡ 0,00%	206 850	206 850	206 720	-
SOCIETE COMMERCIALE GABONAISE DE REASSURANCE	GA0000010066	SCGRE	SCG-Re	21 000	06/07/2023	20	0	0	0	0	NC	21 000	21 000	21 000	21 000	➡ 0,00%	21 000	21 000	20 500	-
						Total		0		0		Composition des actions					Capitalisation boursière			

Compartiment des actions

- 06 émetteurs cotés

- Capitalisation boursière
• Flottant coté : 64 474 211 500 F CFA
• Volume global : 438 962 961 500 F CFA

MARCHE DES OBLIGATIONS

OBLIGATIONS DES ETATS

Désignation de l'émetteur	Désignation du titre	Code ISIN	Mnemo	Cours précédent			Nominal (j+3) au 10/07/2023	Coupon couru (j+3) au 10/07/2023	Séance de cotation						Cours du jour					Cours de référence de la séance suivante en FCFA
				Date	Cours en %	Cours en FCFA			Volume demandé	Volume offert	Volume transigé	Valeur transigée	Nbr de transactions	Statut	Ouver.	Clôt.	Haut	Bas	Variation	
ETAT DU CAMEROUN	ECMR 5,6% NET 2018-2023	CM0000020107	ECMR5	06/07/2023	99,2	2 480,00	2 500,000	91,67	0	0	0	0	0	NC	99,2	99,2	99,2	99,2	➡ 0,00%	2 480,00
ETAT DU GABON	EOG 6,25% NET 2019-2024	GA0000020206	EGA05	06/07/2023	99	4 950,00	5 000,000	240,58	0	0	0	0	0	NC	99	99	99	99	➡ 0,00%	4 950,00
ETAT DU CONGO	EOCG 6,25% NET 2021-2026	CG0000020238	ECG02	06/07/2023	95	9 500,00	10 000,000	191,26	0	0	0	0	0	NC	95	95	95	95	➡ 0,00%	9 500,00
ETAT DU GABON	EOG 6% NET 2021-2026	GA0000020248	EGA06	06/07/2023	99,5	7 462,50	7 500,000	46,72	0	0	0	0	0	NC	99,5	99,5	99,5	99,5	➡ 0,00%	7 462,50
ETAT DU CAMEROUN	ECMR 6,25% NET 2022-2029	CM0000020305	ECMR6	06/07/2023	97	9 700,00	10 000,000	78,55	0	24 641	0	0	0	NC	97	97	97	97	➡ 0,00%	9 700,00
ETAT DU GABON	EOG 6,25% NET 2022-2028	GA0000020313	EGA07	06/07/2023	100	10 000,00	10 000,000	405,82	0	0	0	0	0	NC	100	100	100	100	➡ 0,00%	10 000,00
ETAT DU TCHAD	EOTD 6,5% NET 2022-2027	TD0000020331	ETD01	06/07/2023	100	10 000,00	10 000,000	345,48	0	0	0	0	0	NC	100	100	100	100	➡ 0,00%	10 000,00
									Total		0	0	0							

• Obligations des Etats

- Montant levé : 1 138 399 100 000 F CFA
- Encours : 863 570 176 688 F CFA

OBLIGATIONS REGIONALES

Désignation de l'émetteur	Désignation du titre	Code ISIN	Mnemo	Cours précédent			Nominal (j+3) au 10/07/2023	Coupon couru (j+3) au 10/07/2023	Séance de cotation						Cours du jour					Cours de référence de la séance suivante en FCFA
				Date	Cours en %	Cours en FCFA			Volume demandé	Volume offert	Volume transigé	Valeur transigée	Nbr transactions	Statut	Ouver.	Clôt.	Haut	Bas	Variation	
BDEAC	BDEAC 5,45% NET 2020 - 2027	CG0000020220	EBD01	06/07/2023	99,99	9999	10000	288,18	0	0	0	0	0	NC	99,99	99,99	99,99	99,99	➡ 0,00%	9 999,00
BDEAC	BDEAC 5,6% NET 2021-2028	CG0000020261	EBD02	06/07/2023	100	10000	10000	331,4	0	0	0	0	0	NC	100	100	100	100	➡ 0,00%	10 000,00
BDEAC	BDEAC 6% 2022-2029	CG0000020329	EBD03	06/07/2023	100	10000	10000	318,9	0	0	0	0	0	NC	100	100	100	100	➡ 0,00%	10 000,00
									Total		0	0	0							

• Obligations régionales

- Montant levé : 332 521 660 000 F CFA
- Encours : 332 510 980 808 F CFA

OBLIGATIONS PRIVEES

Désignation de l'émetteur	Désignation du titre	Code ISIN	Mnemo	Cours précédent			Nominal (j+3) au 10/07/2023	Coupon couru (j+3) au 10/07/2023	Séance de cotation						Cours du jour					Cours de référence de la séance suivante en FCFA
				Date	Cours en %	Cours en FCFA			Volume demandé	Volume offert	Volume transigé	Valeur transigée	Nombre de transactions	Statut	Ouver.	Clôt.	Haut	Bas	Variation	
ALIOS FINANCE	ALIOS01 5.75% BRUT 2018-2023	CM0000020115	AFC01	06/07/2023	100	1 111,11	1 111,111	4,01	0	0	0	0	0	NC	100	100	100	100	➡ 0,00%	1 111,11
ALIOS FINANCE	ALIOS02 5.40% BRUT 2021-2025	CM0000020255	AFC02	06/07/2023	100	6 428,57	6 428,571	59,75	0	0	0	0	0	NC	100	100	100	100	➡ 0,00%	6 428,57
									Total		0	0	0							

• Compartiment des obligations

- 12 valeurs cotées
- Encours des titres cotés : 1 202 461 651 419 F CFA
- Montant globale levé : 1 457 463 260 000 F CFA.

• Obligations privées

- Montant levé : 16 542 500 000 F CFA
- Encours : 6 380 493 923 F CFA

Commentaires du bulletin officiel de la cote N° 1836 du 07/07/2023

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale a terminé sa séance de cotation du 07 juillet 2023.

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale a terminé sa séance de cotation du 7 juillet 2023.

La cotation se tient trois fois par semaine pour l'ensemble des valeurs inscrites à la cote de la BVMAC, à savoir tous les lundis, les mercredis et les vendredis.

FAIT MARQUANT DU COMPARTIMENT « ACTIONS »

En termes de physionomie, le marché des Actions a clôturé sans aucune transaction. Les cours de clôture restent inchangés par rapport à leur situation de clôture veille (05/07/2023).

La capitalisation boursière se maintient à **FCFA 438 962 961 500 (quatre cent trente-huit milliards neuf cent soixante-deux millions neuf cent soixante-un mille cinq cents)**, aussi le flottant demeure stable à **FCFA 64 474 211 500 (soixante-quatre milliards quatre cent soixante-quatorze millions deux cent onze mille cinq cents)**.

Cependant, plusieurs propositions d'achat et de vente des titres restent en carnet :
• Offres d'achat : 22 actions SOCAPALM, 6 actions BANGE et 20 actions SCGRE ;
• Offres de vente : 116 actions REGIONALE.

FAIT MARQUANT DU COMPARTIMENT « OBLIGATIONS »

Sur le compartiment "C" des Obligations où les valeurs sont cotées pied de coupon, la séance de ce jour n'enregistre aucune transaction et les prix des actifs restent inchangés par rapport à leur situation de clôture veille (05/07/2023).

L'encours des dettes cotées reste stable à **FCFA 1 202 461 651 419 (mille deux cent deux milliards quatre cent soixante-un millions six cent cinquante-un mille quatre cent dix-neuf)**, sauf erreur ou omission de notre part.

Toutefois, les offres de vente ci-après restent en carnets dans les livres des sociétés de bourse :
• 24 641 obligations « **ECMR 6,25% NET 2022-2029** » de l'Etat du Cameroun au prix unitaire de 97% et un coupon couru 78,55 FCFA.

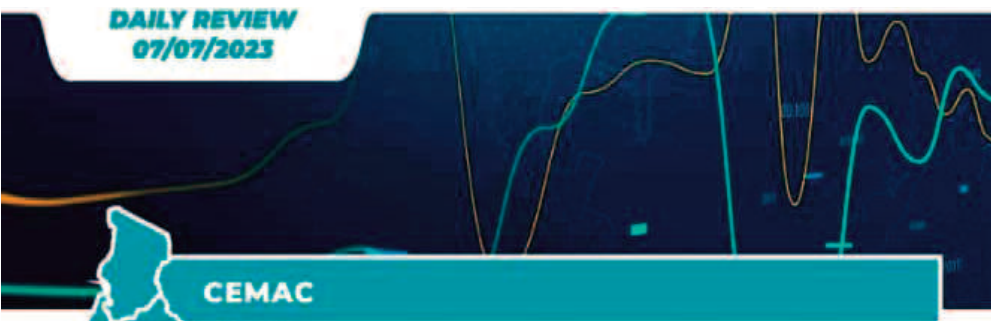
AVIS A L'ATTENTION DES PARTIES PRENANTES DU MARCHE FINANCIER REGIONAL CEMAC

AVIS N°031/2023/BVMAC/DG

Assemblée Général Ordinaire BANGE

La Bourse des Valeurs Mobilière de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le Conseil d'Administration de la Société BANCO NACIONAL DE GUINEA ECUATORIAL (BANGE) a fixé l'Assemblée Générale Ordinaire au **samedi 29 juillet 2023** à Malabo Guinée Equatoriale dans la salle de réunion de l'immeuble de BANGE PARAISO.

Le Directeur Général



ACTUALITÉS

EUROPE

Les ventes au détail en zone euro sont restées stables en mai, selon les données publiées jeudi par Eurostat, les consommateurs ayant réduit leurs dépenses alimentaires et de carburant tout en augmentant légèrement leurs achats pour d'autres produits. Les ventes au détail sur un mois dans les 20 pays partageant l'euro sont restées au même niveau qu'en mars et avril, et ont baissé de 2,9% en glissement annuel. Les analystes interrogés par Reuters s'attendaient à une hausse de 0,2% d'un mois sur l'autre et à une baisse de 2,7% par rapport à l'année précédente. Dans le détail, les ventes de produits alimentaires, de boissons et de tabac ont baissé de 0,5%, et de 0,3% pour les carburants. Les ventes de produits non-alimentaires sont les seules en augmentation, à +0,1% par rapport au mois d'avril.

CHINE

Les commandes à l'industrie allemande ont augmenté de 6,4% au mois de mai, selon des données publiées jeudi par l'Office fédéral de la statistique, une hausse qui ne dissipe pas les inquiétudes entourant la première économie européenne. Les données de Destatis montrent que les commandes pour l'industrie automobile ont bondi de 8,6% d'un mois sur l'autre, tandis que les commandes pour les autres types de transport (matériel ferroviaire, équipements aéronautiques...) se sont envolées de 137,1%. Les analystes de Commerzbank font toutefois remarquer que cette dernière composante est particulièrement volatile.

ALLEMAGNE

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est contracté au mois de mai en raison d'importations qui se sont réduites à un rythme plus rapide que celui des exportations. Le déficit commercial a baissé de 7,3% pour s'établir à 69 milliards de dollars, contre 74,4 milliards en avril, a annoncé jeudi le Département américain du Commerce, un chiffre parfaitement conforme aux attentes des économistes. Les exportations de biens et services ont diminué de 0,8% à 247,1 milliards de dollars, notamment en raison d'un repli des livraisons de soja.

LES CHIFFRES

Le CAC 40 a poursuivi le plongeon amorcé la veille, terminant en repli de 3,13% à 7 082,29 points sur la séance, sa plus forte baisse depuis le 15 mars, les derniers indicateurs macroéconomiques, notamment l'emploi américain, plaçant pour un nouveau durcissement de la politique monétaire des banques centrales. Le S&P 500 a trebuché jeudi, reculant de 0,82% à 4 447 points après de bons chiffres sur l'emploi privé qui ont enflammé les paris sur de prochaines hausses de taux de la Fed.

Les indices BRVM composite et BRVM 30 ont clôturé dans le vert, respectivement à 201,27 et 100,97 points.

Indices	Cours au 06/07/2023	+ Haut	+ Bas	Var.
CAC 40	7 082,29	7 240,40	7 055,15	-3,13%
S&P 500	4 447,00	4 481,50	4 419,50	-0,82%
BRVM Composite	201,27	201,27	201,27	+0,55%
BRVM 30	100,97	100,97	100,97	+0,19%

Malgré la détérioration des conditions économiques, les investisseurs se sont largement tournés vers le dollar en tant que valeur refuge privilégiée, assombrissant un peu plus les perspectives pour l'or qui a conclu en baisse de 0,61% à 1 915,40\$. Le pétrole s'est hissé à un sommet de deux semaines, dopé par la baisse des réserves commerciales aux Etats-Unis tandis que deux des plus grands producteurs mondiaux, la Russie et l'Arabie saoudite, vont limiter leur offre. Après la progression d'hier, le blé a rapidement consolidé en raison de la concurrence Russe.

Matières premières	Cours au 06/07/2023	+ Haut	+ Bas	Var.
Or (\$/Ounce)	1 915,40	1 934,00	1 908,00	-0,61%
Pétrole Brent (\$)	76,37	77,00	75,06	-0,79%
Blé (\$/t)	5,50	5,74	5,21	+4,98%
Cacao (\$/t)	1 111,00	1 141,00	1 081,00	+0,93%

Le dollar comme toutes les classes d'actifs a reculé ce jeudi après les chiffres publiés aux Etats-Unis qui témoignent d'un regain de vigueur de l'emploi, dopé par la hausse d'activité du secteur des services (loisirs, hôtellerie). Les perspectives de croissance mondiale, résultant des cycles de resserrement monétaire agressifs des principales banques centrales, ayant pesé sur l'appétit pour le risque.

Le billet vert a cédé 0,25% face à l'Euro et a reculé de 0,4% face au Yen et au Franc suisse.

Marché des changes	Cours au 06/07/2023	+ Haut	+ Bas	Var.
EUR/USD	1,04	1,04	1,04	+0,10%
USD/JPY	144,10	144,10	143,50	+0,42%
EUR/GBP	0,84	0,84	0,84	+0,04%
USD/CHF	0,90	0,90	0,89	+0,11%
USD/CHF - 12M				+0,11%

ACTUALITÉS

GABON

Au premier trimestre 2023, les ventes du Gabon à destination de ses dix premiers clients ont reculé de 13,4 % par rapport au dernier trimestre de l'année 2022. Cette situation d'après la note de conjoncture du ministère de l'Economie est consécutive à la contraction des commandes dans quatre pays, dont la Chine, premier client du Gabon, l'Italie, l'Indonésie et Israël.

En effet, les exportations du Gabon vers la Chine ont baissé de 27,9 % entre le premier trimestre de l'année en cours et le quatrième trimestre 2022, à cause du manganèse dont les ventes dans ce pays ont chuté de 68,4 %. Les exportations vers l'Italie (-41,4 %) ont chuté à cause de la baisse des ventes du bois scié (-89,0 %) et du pétrole (-31,8 %). Au cours de cette période, l'Indonésie enregistre la plus forte baisse des exportations (-46,2 %) contre -39,3 % pour Israël à cause des mauvaises performances enregistrées dans la vente du pétrole notamment.

Malgré ces mauvaises performances, la Chine demeure le premier client du Gabon devant l'Italie, les Pays-Bas, la Malaisie, l'Inde, l'Indonésie, l'Allemagne, la Corée du Sud, Israël, et la Suisse qui ferme le tableau des 10 premiers acheteurs des produits provenant de ce pays d'Afrique centrale.

En revanche, le ministère de l'Economie note la reprise des ventes de pétrole vers l'Allemagne et la Suisse et une hausse des livraisons de bois sciés, manganèse et pétrole pour l'Inde et la Malaisie.

LES CHIFFRES

Présentation des valeurs et des cours sur la cote de la bourse (BVMAC) en attendant la prochaine séance de cotation.

Au terme de la séance du 05/07/2023, on recensait des offres de vente consignées en carnets sur le compartiment obligations pour la valeur « ECMR 6,25% NET 2022-2029 » (23 641 obligations).

Sur le compartiment actions, les propositions d'achats et de ventes inscrites en carnets concernaient les valeurs SOCAPALM (achat 22 actions), SGCRE (achat 20 actions), BANGE (achat 06 actions) et LA REGIONALE (vente 116 actions).

Obligations	Valeur Nominale	Cours au 05/07/2023	Coupon Cours au 07/07/2023
ECRDE 5,4% - 21/28	10 000	100,00	323,73
ALIOS 5,40% - 21/25	6 429	100,00	55,16
EOG 6,25% - 22/28	10 000	100,00	397,26
ALIOS 5,75% - 18/23	1 111	100,00	3,15
ECAR 5,60% - 18/23	2 500	99,20	89,75
ECRDE 6% - 22/29	10 000	100,00	310,68
EOG 6,25% - 19/24	5 000	99,00	236,30
ECRDE 5,45% - 20/27	10 000	99,99	280,71
EOG 6,25% - 21/26	10 000	95,00	183,22
ECAR 6,25% - 22/29	10 000	99,50	70,21
EOG 6,5% - 22/27	10 000	100,00	336,58
EOG 6% - 21/26	7 500	99,50	40,68

Actions	Cours au 05/07/2023	+ Haut	+ Bas	Volume transigé
SOCAPALM	48 000	48 000	48 000	0
SEMC	47 000	47 000	47 000	0
SAFACAM	25 100	25 100	25 100	0
SGCRE	21 000	21 000	21 000	0
BANGE	206 850	206 850	206 850	0
LA REGIONALE	42 500	42 500	42 500	0

ELITE CAPITAL
Asset Management S.A.

info@elite-capital.com
+237 233 43 11 58
Immeuble Victoria - étage 2 & 3 - Rue Victoria
Banque B.P. 5 540 Douala - Cameroun

ELITE CAPITAL
Securities Services

info@elite-capital.com
+237 233 43 11 58
Immeuble Victoria - étage 2 & 3 - Rue Victoria
Banque B.P. 5 540 Douala - Cameroun

NET ASSET VALUES PER SHARE
30.06.2023FCP ELITE CAPITAL INVEST
COSUMAF-FCP-02/2022

Net Asset Values Per Share	Weekly Performance	Performance Since launch
10 685,46 FCFA	▲ 0,08%	▲ 6,85%

FCP ELITE CAPITAL RECORD
COSUMAF-FCP-03/2022

Net Asset Values Per Share	Weekly Performance	Performance Since launch
10 558,10 FCFA	▲ 0,10%	▲ 5,58%

FCP CCA PERFORMANCE
COSUMAF-FCP-15/2022

Net Asset Values Per Share	Weekly Performance	Annually Performance
11 089,73 FCFA	▲ 0,07%	▲ 10,90%

Data source: ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.

Net Asset Value per share: The acquisition or redemption value of a unit in a mutual fund on the date of its publication.

www.elite-capitalgroup.com/elcam

We develop your financial assets



JOURNAL DE L'ECONOMIE ET DES MARCHÉS

Tél. : (237) 696 49 24 40 | E-mail : lettrebourse@gmail.com

SOMMET DE PARIS

Consensus sur la réforme du système financier mondial

Pas d'annulation de la dette des pays pauvres mais des restructurations ; réforme du FMI et de la Banque mondiale, augmentation des financements, il y a des avancées sur de nombreux dossiers. En revanche, pas de nouvelles taxes internationales, notamment sur le secteur maritime ou les grandes fortunes.

Pas de révolution mais une évolution notable dans le discours sur le système financier mondial. C'est l'impression qui se dégage au terme du «Sommet pour un nouveau Pacte Financier Mondial», organisé à Paris du 22 au 23 juin 2023 sous le thème «renforcement des financements à destination des pays moins avancés et des pays plus vulnérables au changement». L'économiste bissau-guinéen Carlos Lopes pense que pour la première fois, les enjeux de développement et de lutte contre la pauvreté étaient directement liés au financement de l'action climatique et de la transition énergétique.

En clôture du sommet, le président français Emmanuel Macron a évoqué un «consensus complet» pour «réformer en profondeur» le système financier mondial, afin de le rendre «plus efficace, plus équitable». Il ne faudrait pas choisir entre la lutte contre la pauvreté



Selon les chercheurs, ce sommet visait avant tout à donner une vision d'ensemble des réformes à mener.

et la protection de la planète, un choc de financement public, une mobilisation du privé ou encore le respect de la souveraineté des États pour la voie du développement. Pour le numéro 1 français, «il faut commencer le travail dès maintenant» pour le rendre aussi «plus adapté au monde d'aujourd'hui» ; se prononçant, à la demande du Ghana, sur un «mécanisme de suivi des engagements» comprenant des rapports tous les six mois et un nouveau sommet à Paris dans deux ans pour en évaluer les résultats.

Face à la presse française, le 25 juin dernier, Emmanuel Macron a brossé les premiers résultats du sommet. En tête, il y a la restructuration de la dette de la

Zambie (32,8 milliards de dollars) et l'objectif désormais atteint de réallocation aux pays pauvres de 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS). C'est une sorte de monnaie de réserve du FMI. «Nous, français, nous allons réallouer 40% de nos DTS, c'est du concret», a-t-il dit en guise d'illustration. Même si avec 0,5% de son revenu national brut en 2022, l'aide publique au développement de la France reste en deçà des 0,7% imposés par l'ONU aux pays prospères pour respecter les objectifs de développement durable.

Des avancés mais...

Le principe d'une clause «cli-

matique» de suspension de la dette est acquis. Le nouveau président de la Banque mondiale, Ajay Banga, précise qu'elle serait intégrée dans une «boîte à outils» et qu'elle serait proposée d'abord à ses souscripteurs les plus pauvres avant d'être étendue. Ce dispositif vise à suspendre le remboursement de la dette pendant deux ans, renouvelables, en cas de catastrophe climatique ou sanitaire. En outre, Le FMI va augmenter à 100 milliards de dollars ses financements pour les pays pauvres. Enfin, les banques multilatérales de développement vont accroître leur capacité de financement de 200 milliards de dollars dans les dix années à venir.

Dernier à prendre la parole avant le discours de clôture du président français, le président sud-africain Cyril Ramaphosa s'est dit déçu du fait qu'un certain nombre d'engagements n'aient «pas été concrétisés», notamment la promesse faite en 2009 par les pays riches de débloquent 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour aider les pays pauvres face au réchauffement. Le président kényan William Ruto, lui, aurait «préféré un engagement ferme sur la suspension de la dette du G20».

Côté société civile, la fondatrice des «Fridays for Future» au Ni-

geria, Adenike Oladosu pense que «ce sommet montre qu'il existe indéniablement de la bonne volonté chez de nombreux acteurs mondiaux clés pour lutter contre le changement climatique, la pauvreté et l'injustice». Mais de la parole aux actes, «c'est dans les semaines et les mois qui viennent qu'on verra s'il y a vraiment des dynamiques qui ont été lancées à Paris», conclut Damien Barbiche, chercheur à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Idri).

L'analyste fait écho à la charge inaugurale du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres: «L'immobilisme n'est pas une option. Le système financier international est en crise (...) Aujourd'hui, 50 pays sont en défaut de paiement ou s'y rapprochent dangereusement. Et, cela concerne la majorité des pays les moins avancés, tout comme la majorité des pays les plus vulnérables au changement climatique. Il est clair que l'architecture financière internationale a failli dans sa mission de fournir un filet de sécurité global aux pays en développement ! Et la raison est simple. 3/4 des pays d'aujourd'hui n'étaient pas représentés à la création des institutions de Bretton Woods!»

Francisca Ewandjé E

L'UE POSE LES PREMIÈRES BASES DE L'EURO NUMÉRIQUE

Paiement

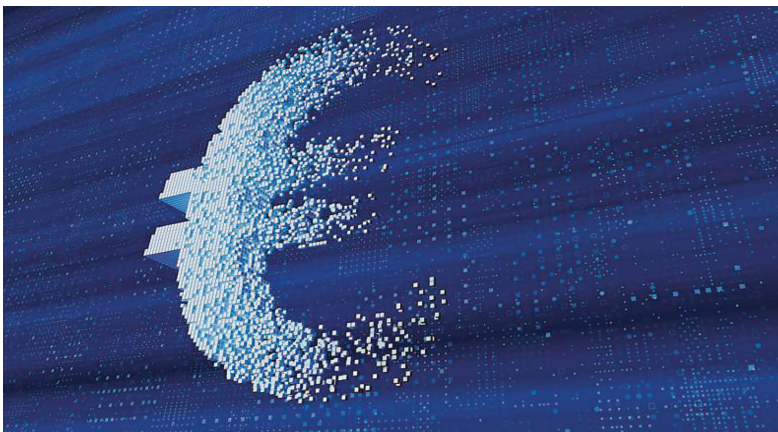
La Commission européenne a dévoilé mercredi son projet de règlement sur l'euro numérique.

Les banques regardent le projet d'un œil suspicieux quand bien même Bruxelles assure qu'il ne s'agit que d'un moyen de paiement supplémentaire.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

La Commission européenne a dévoilé mercredi son projet de règlement visant à introduire l'euro numérique dans toute la zone euro, déjà scruté d'un œil suspicieux par les banques du Vieux Continent. Il est destiné à offrir un cadre réglementaire dans le cas où la Banque centrale européenne (BCE) déciderait d'émettre un euro numérique, puisque c'est à cette dernière que revient cette décision. La BCE y réfléchit activement depuis deux ans. L'euro numérique ne sera pas un instrument d'investissement financier. L'idée est d'offrir aux citoyens et entreprises un nouveau système de paiement numérique. Il n'a pas vocation à se substituer à ceux existants, à l'heure où ceux-ci sont de plus en plus privilégiés.

Mais l'enjeu est surtout claire-



ment politique. Bruxelles redoute que sa «monnaie commune» soit supplantée par d'autres monnaies numériques, dans le cas où, par exemple, les citoyens européens se mettraient à utiliser le yuan numérique. «Nous ne voulons pas que le rôle de l'euro soit remis en cause dans l'Union européenne ou à l'extérieur par les monnaies numériques d'autres banques centrales ou par des propositions plus risquées du secteur privé comme les cryptomonnaies, a expliqué à la presse Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission européenne, en charge du commerce. Il y a une question de souveraineté monétaire qui se pose. » D'après

Bruxelles, l'euro numérique offrira des garanties sécuritaires en tant que monnaie publique de banque centrale : pas de risque de banqueroute comme pour une banque privée et une meilleure résistance en cas de cyberattaque, par exemple.

Bruxelles a prévu d'imposer des limites de détention maximale aux particuliers.

Il devrait être utilisable dans toute la zone euro, dans les commerces, qui seront obligés de l'accepter – à l'exception des plus petites structures – ou entre citoyens, y compris sans connexion à Internet. Et ses ser-

vices de base seront gratuits (ouvrir et clôturer un compte, transférer des paiements...). Surtout, il garantirait un même niveau de protection des données personnelles que les modes de paiements actuels, voire «plus élevé» encore, dans le cas des paiements hors ligne. Personne ne pourrait alors voir l'utilisation qui est faite de l'argent. Un point important, les citoyens européens redoutant d'être espionnés par leurs gouvernements sur leurs dépenses. En outre, «l'euro numérique va compléter le paiement en espèces et non pas s'y substituer», martèlent les hauts fonctionnaires européens, alors que le projet suscite des inquiétudes en ce sens. Pour rassurer, la Commission a pris soin de présenter, le même jour, un autre projet législatif visant à protéger l'accès et les paiements en espèces dans la zone euro, de moins en moins acceptés chez certains Etats membres.

Tests à l'automne

Ces actes législatifs doivent encore être validés avec le Parlement et le Conseil européens. Mais les banques, qui vont être contraintes de proposer des comptes en euro

numérique à leurs clients, ont déjà commencé à dire tout le mal qu'elles en pensent.

Elles redoutent que les citoyens transfèrent leurs dépôts bancaires en euro numérique, notamment en cas de crise financière. Pour les rassurer, Bruxelles a prévu d'imposer des limites de détention maximale aux particuliers. A Bruxelles, la somme de 3.000 euros est évoquée, mais la proposition de la Commission ne mentionne aucun chiffre.

Les banques pestent aussi contre une nouvelle charge de travail et des frais supplémentaires. «L'euro numérique sera fourni par des prestataires des services de paiement privés, il faudra payer une redevance, mais elle ne sera pas excessive», a prévenu Mairead McGuinness, la commissaire aux services financiers. Volontaire sur le sujet, la BCE envisage de passer à l'automne à une phase de «réalisation», avec des tests de solutions techniques et d'accords commerciaux. Après quoi, elle rendra son verdict. Mais dans le cas d'un lancement, l'euro numérique ne verra sans doute pas le jour avant 2028.

Source : Les Echos

ROUTES URBAINES

Le Cameroun passe du bitume au béton

Après des essais concluant dans plusieurs villes dans le cadre du Programme «Capitales régionales», le gouvernement envisage d'appliquer à grande échelle le béton compacté au rouleau dans la construction des routes urbaines.

C'est une affaire en béton qui se profile à l'horizon pour les acteurs des travaux publics au Cameroun. Le gouvernement envisage de changer de technologie dans la construction des routes urbaines. Au lieu du traditionnel «béton bitumineux», quelques axes routiers importants du pays ont bénéficié, à titre expérimental, d'un revêtement au «béton compacté au rouleau» (BCR) dans le cadre du Programme «Capitales régionales», financé par les fonds du Contrat désendettement développement (C2D). Dans le cadre de la communication gouvernementale, le ministre de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu), Célestine Ketcha Courtès était face à la presse le 22 juin 2023 à Yaoundé pour présenter l'intérêt du Cameroun pour le BCR.

Utilisé pour la première fois au Cameroun, le BCR est une méthode de revêtement des routes présentée comme une meilleure al-



Désormais, du béton pour des routes urbaines moins chères et plus durables.

ternative au béton bitumineux. Pour le ministre, «ce procédé est parfaitement adapté à nos villes. Il a contribué à transformer la physionomie des villes comme Bafoussam, Bertoua et Garoua dans le cadre du C2D "Capitales Régionales 1"». À ce jour, une cinquantaine de kilomètres de voiries urbaines (50,5 Km) ont ainsi été réhabilitées. Célestine

Ketcha Courtès ajoute que Maroua et Bamenda sont en chantier et qu'il est temps de rendre d'autres villes éligibles comme Ngaoundéré qui est déjà en instruction.

S'appuyant sur les expériences de l'Algérie, Madagascar et surtout le Canada où le BCR est utilisé depuis 60 ans, ce matériau présente plusieurs avantages. Par rapport au bitume

qui est importé, le BCR se fait à base d'intrants locaux: sable, gravier, ciment, eau [plus le fer à béton, NDLR] et peut donc être appliqué dans toutes les régions du pays; leur fourniture continue génère des emplois et dynamise les économies locales; ce revêtement permet de donner à la route une durée minimale de 30 ans, contre 15 ans pour les routes à base du «béton bitumineux». Cette dernière durée étant par ailleurs conditionnée par un entretien tous les 3 à 5 ans alors qu'une route en BCR ne nécessite pratiquement pas d'entretien, et est bien plus rigide avec ses 15 cm d'épaisseur de bitume. Toutes choses qui permettent d'avoir des «chaussées trois fois moins chères», selon les experts du Minhdu. Afin d'accroître la durabilité des routes en terre et l'entretien des routes bitumées, le gouvernement a décidé en 2020 de passer à la phase d'application à grande échelle des chaussées en béton dès 2021. Cette nouvelle option permet de promouvoir la politique d'import-substitution. Ce qui permet de créer une chaîne de valeur à la faveur du remplacement du bitume par des produits locaux.

P. NSOA

PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

Les soumissionnaires en visites et conférences de sites

Suite à l'Appel à manifestation d'intérêt du 06 janvier 2022 portant sur l'étude de faisabilité du Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (projet RAP-AID), quatre soumissionnaires ont été retenus.



IL s'agit des groupements suivants : SETEC International/SETEC Cameroun (France) ; STUDI International/STUDI Cameroun (Tunisie) ; AGIS Bâtiments International/EGIS Cameroun/EGIS AVIA/AMELLER DU BOIS (France) et enfin, le Groupement AIA ARCHITECTES (France).

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ

En conformité avec ses exigences de transparence, et en vue de faciliter la maturité des offres techniques et financières desdits soumissionnaires, le top management de ADC SA organise une visite et une conférence de site depuis ce jour, 26 juin 2023 à Douala. Elles sont conduites par Emmanuel SIMEU LEUBOU,

Conseiller Technique No3 de ADC SA et Chef du Projet RAP-AID.

Ainsi, tous les compartiments ont été visités, les éclaircissements et précisions techniques ont été apportés. À l'issue de la journée d'aujourd'hui, les représentants des soumissionnaires affineront leurs questions qui seront présentées demain en conférence plénière de site.

Pour mémoire, les offres des quatre soumissionnaires sont attendues au plus tard le 17 juillet 2023 avant 13 heures, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de ADC S.A. sis à la Direction Générale à Yaoundé-Nsimalen.

Source : ADC



DROIT - MÉDIAS - FINANCE
www.droitmediasfinance.com

SEMINAIRE DE FORMATION DE HAUT NIVEAU EN PRATIQUE ET DROIT FINANCIER

REGLEMENTATION ET PRATIQUE DE LA FINANCE ISLAMIQUE DANS LA CEMAC

MARCHE FINANCIER, BANQUE, ASSURANCES, FINTECHS ISLAMIQUES

21 au 23 juin 2023 | DOUALA - CAMEROUN - Hôtel LA FALAISE AKWA

Frais de participation : 345 000 FCFA

INTERVENANTS



Dr Willy ZOGO

Juriste financier
CEO - Fondateur
Droit Médias Finance



Boubkeur AJDIR

Expert en Finance islamique,
IFAAS (Islamic Finance Advisory
& Assurance Services)



Jean Armel SIAKEN

Senior Manager
Marchés des capitaux
MAZARS



Séminaire pour : Banques, EMF, Assurances, Cabinets de conseils, Avocats, Notaires, Experts - Comptables, Startups, investisseurs et épargnants, etc...

Jour 1

- Fondamentaux de la finance islamique (1)
- Présentation des Services et opérations de finance islamique (2)
- Etat des lieux de la Réglementation de la CEMAC en matière de finance islamique (3)

Jour 2

- Spécificités des produits de finance islamique bancaire, microfinance et Fintechs-Blockchain (4)
- Spécificités des contrats de finance islamique d'assurance (Takaful) (5)
- Spécificités des produits de finance islamique de marché (sukuk) (6)

Jour 3

- Mise en place d'une Fenêtre islamique et règles spécifiques de gouvernance de finance islamique (7)
- Contentieux et protection des consommateurs des produits de finance islamique (8)
- Evaluation des participants et attestations de formation

CONTACTS : TEL : +237 682421466 | 694402022

EMAIL : contact@droitmediasfinance.com | droitmediasfinances@gmail.com

GESTION DE LA TRÉSORERIE

Les banques en fronde contre la Caisse des dépôts et consignations

Le secteur bancaire gère actuellement plus de 1000 milliards de FCFA de dépôts des entités publiques dont près de 300 milliards de dépôts oisifs qui doivent être reversés à la Caisse des dépôts et consignations. Mais la profession bancaire ne semble pas disposer à s'exécuter.

Passé l'enthousiasme et les amabilités des lendemains de la nomination, l'équipe dirigeante de la Caisse des dépôts et consignations du Cameroun (CDEC), en place depuis le 10 février 2023, rencontre ses premières difficultés. Contrairement aux assurances du président du conseil d'administration, Sylvester Tangongho Moh quant aux bonnes dispositions des structures «partenaires» pour faciliter le démarrage des activités de la dernière née du système financier national, la CDEC ne semble pas trouver grâce aux yeux de la profession bancaire.

Appelées à reverser à la CDEC les fonds issus des comptes inactifs inscrits dans leurs livres, les banques rechignent à s'exécuter ou alors font des déclarations partielles des fonds à transférer. «À ce jour, beaucoup d'établissements de crédit n'ont pas effectué cette déclaration



Les banques craignent que le fonctionnement de la CDEC réduise leurs marges de manœuvre.

et ceux qui l'ont fait n'ont pas tenu compte des critères arrêtés, minimisant ainsi le volume de fonds destinés à être transférés à la CDEC», dénonce le directeur général (DG) de la CDEC, Richard Evina Obam, dans une correspondance adressée le 5 mai 2023 à la présidente de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (Apeccam), Gwendoline Abunaw, par ailleurs directrice générale d'Ecobank.

Face à ce manque de collaboration manifeste des banques, Richard

Evina Obam hausse le ton : «(...) en vertu de la loi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inviter vos confrères à procéder aux déclarations des fonds dévolus à la CDEC et inscrits dans leurs livres, dès réception de la présente». Non sans rappeler qu'après l'installation des dirigeants de la CDEC le 10 février 2023, le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, a instruit les banques en activité au Cameroun de déclarer les fonds et valeurs dévolus à la Caisse des dépôts et consignations au plus

tard le 31 mars 2023. Il s'agit notamment «des comptes inactifs et des dépôts à termes des administrations publiques, des Collectivités territoriales décentralisées, des établissements publics administratifs et des entreprises du secteur public et parapublic».

Rapatriement progressif

Pourtant, la CDEC et l'Apeccam ont tenu une séance de travail le 29 mars 2023 pour s'accorder sur la démarche à suivre dans la mise en œuvre de l'instruction de Louis Paul Motazé. Au cours de cette rencontre, les définitions «consensuelles» des comptes inactifs et les modalités de leur transfert vers la Caisse des dépôts et consignations auraient été adoptées. Pour preuve, soutient-on à la CDEC, c'est suite à cette «entente» entre les parties que le DG de la CDEC a, dans une décision du 12 avril 2023, prorogé au 28 avril 2023 le délai initial accordé aux banquiers par le ministre des Finances. Peine perdue. Au moment où nous allions sous presse, des sources proches du dossier indiquent que la situation n'a pas évolué.

La réticence des établissements de crédit tiendrait de ce que le

fonctionnement de la CDEC va se traduire par le rapatriement d'un volume conséquent de ressources et par conséquent réduira leurs marges de manœuvre en matière de placements. Mais, lors de la présentation du programme de mobilisation des financements de l'Etat, le 17 février 2022 à Douala, le ministre des Finances a tenu à rassurer la profession bancaire : ce rapatriement devrait se faire «de manière progressive sans ébranler le système financier». En effet, l'article quatre-vingt-unième de la loi de finances 2023 stipule que «les comptes financiers des entités publiques ouverts dans les livres des banques commerciales et des établissements de microfinance sont clôturés au plus tard le 31 décembre 2025, sur la base d'un chronogramme établi en liaison avec la profession bancaire».

Au 31 décembre 2021, la direction de la comptabilité du ministère des Finances a évalué à 1.186 milliards de FCFA, le volume des dépôts publics dans les banques camerounaises, soit 20% de l'encours global des dépôts à cette date. Dans ce stock, on estime les dépôts oisifs à près de 300 milliards.

Ferdinand SONA

ACCÈS AU CRÉDIT

3 milliards de Fcfa disponibles à la régionale Bank pour les PME

Grâce à un financement de la Société financière internationale, cet établissement de crédit va accorder des prêts à taux bonifiés aux personnes à faibles revenus et aux micro, petites et moyennes entreprises dont au moins 25% destinés aux femmes et aux entreprises dirigées par des femmes.

Les ménages à faibles revenus au Cameroun, les promoteurs et dirigeants des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) en quête de financement pour leurs activités peuvent se rapprocher de La Régionale Bank. Cet établissement de crédit vient de nouer un partenariat avec la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale dédiée au financement du secteur privé. L'information a été rendue publique le 22 juin 2022 par les deux parties. Ce partenariat vise à améliorer l'accès au financement pour ces agents économiques, à soutenir l'activité économique et la création d'emplois dans le pays.

Dans le cadre de ce partenariat, la SFI ouvre une ligne de crédit de 3 milliards de FCFA auprès de La Régionale Bank. Ce financement va permettre à la 18ème banque universelle du Cameroun à octroyer



Le besoin de financement est une des causes de la forte mortalité des PME au Cameroun.

davantage de prêts à taux bonifiés aux particuliers et aux MPME, avec un accent tout particulier mis sur les femmes et les PME détenues par des femmes. «En effet, au moins 25% du financement accordé est spécifiquement destiné aux femmes et aux entreprises dirigées par des femmes», précise la SFI qui «fournira également des services-conseils pour renforcer le cadre de gestion des risques de La Régionale Bank, et contribuer à améliorer les produits et services financiers qu'elle propose aux

MPME».

Pour le représentant régional pour le Cameroun de la SFI, Sylvain Kakou, «il est essentiel d'élargir l'accès au financement des personnes à faibles revenus et des MPME au Cameroun pour soutenir les efforts de développement». Aussi, ajoute-il, la «SFI est fière de s'associer à La Régionale Bank pour répondre aux besoins croissants de financement à long terme des particuliers et des MPME opérant dans des secteurs jouant un rôle primordial dans le dévelop-

pement économique et social du Cameroun».

De son côté, le directeur général de La Régionale Bank, Charles Rollin Ombang Ekath, donne quelques indications sur les secteurs prioritaires des prêts qui pourraient être accordés grâce à ce financement : «La Régionale Bank a pour idée de mettre sur pied un système financier accessible à tous et contribuant au développement de l'Afrique, avec un positionnement clair dans la banque agricole et la banque digitale. Le partenariat avec IFC contribuera grandement à la concrétisation de cette vision à travers la mise en œuvre du crédit accordé».

Exclusion financière

Ce nouveau partenariat souligne l'engagement de la SFI à soutenir le développement du secteur privé et la création d'emplois dans les pays touchés par la fragilité et les conflits. Ce d'autant plus que «l'exclusion financière reste problématique au Cameroun, un pays où les microentreprises sont confrontées à un déficit de financement plus important que dans la plupart des autres pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale», précise la

SFI. Ainsi, les PME camerounaises n'ont par exemple capté que 22% de l'offre de crédit au 3ème trimestre 2022, selon la Banque des États de l'Afrique centrale.

En effet, il n'existe pas actuellement au Cameroun, un dispositif public ou privé de financement de la création des entreprises impliquant la mise en place des crédits de longues durées en faveur des MPME. Dès lors, beaucoup de MPME ayant un réel besoin de financement pour le démarrage de leurs activités, n'en trouvent pas. Leur bilan d'ouverture est alors fortement déséquilibré à cause de la faiblesse des capitaux propres. Ce déficit initial des capitaux permanents, s'il n'entraîne pas rapidement la faillite, aura des conséquences négatives le long de la vie de l'entreprise.

Selon le ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 350.889 entreprises sont en activité au Cameroun en 2022 dont 37,2% détenues par des femmes et 42,7% dirigées par des femmes. Les MPME qui représentent 99,8% de ce stock contribuent à la création de 70% des emplois et 35% du produit intérieur brut.

Philippe Nsoa

FONDATION TOKO SAMUEL ET DIBO'O

Les élèves et enseignants primés



Photo de famille avec les élèves

La première cuvée de l'institution scolaire bilingue d'enseignement primaire et maternel a été honorée en même temps que les meilleurs enseignants.

L'émotion était à son comble le 30 juin dernier au 3ème étage du Complexe où se sont retrouvés parents, enseignants, élèves et invités pour célébrer l'excellence.

En effet, pour le compte de l'année

scolaire 2022-2023 (1ère année de fonctionnement), le groupe scolaire Toko Samuel et Dibo'o qui a présenté les candidats aux différents examens et concours officiels a obtenu respectivement 100% au Certificat d'étude primaire (Cep) et au First school leaving certificate (Fslc). Pour le concours d'entrée dans les lycées 50% et 100% au common entrance. Cette cérémonie d'excellence a connu plusieurs articulations ; la pré-



Photo de famille avec les enseignants

sentation des lauréats (les différents élèves ayant obtenu leurs examens et concours, ensuite les meilleurs enseignants discriminés pour leur assiduité au travail) ; la remise des parchemins et de nombreux cadeaux a précédé le mot du promoteur. L'occasion pour Jonguèle Toko Cyrille, pour encourager les élèves, les récipiendaires, à plus d'ardeur au travail.

Le clou de l'événement a certainement

été la symbolique consistant à passer le flambeau de leader par Matheng Metiena Théophile Amédée la meilleure élève de l'école à Ekolle Mvondo Junior le meilleur élève du cours moyen un ;

Les résultats affichés par ce groupe scolaire pour l'année scolaire qui vient de s'écouler le place parmi les meilleurs établissements de la ville en termes d'équipements et de pédagogie.

E. Um

SEMINAIRE DE FORMATION



THEME:
STRUCTURE FINANCIERE ET FINANCEMENTS



Jean Jacques MUKOKO ELAME
Managing Director
Capital Market & Structured Finance
Central and East Africa



Dr Sylvère Landry KAMENI
Managing Partner
SLK Capital Advisory



Ernest POUHE
Managing Director
Attijari Securities
Central Africa

28 - 30
Novembre 2023

K HOTEL
DOUALA, BONANJO
(CAMEROUN)

Frais d'inscription
750 000FCFA

• Orange Money : 697 900 294
• Par virement : RIB : 10036 -10010 - 00695200101 -70 - BPMECMCX

• SLKAMENI@SLK-CAPITAL-ADVISORY.EU • 00336 36 29 18 60

**L'INNOVATION
AU SERVICE DU
FINANCEMENT ET DE
L'INVESTISSEMENT**



**C'EST VOUS
L'AVENIR**

SOCIETE GENERALE
Capital Securities - Central Africa

PROMOTION DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Cinq banques panafricaines rejoignent le système de paiement d'Afreximbank

Les groupes bancaires Access Bank, Ecobank, KCB, Standard Bank et UBA ont décidé de s'associer au système de paiement et de règlement panafricain lancé en 2021 par la Banque africaine d'import-export.

Des possibilités supplémentaires de se passer des devises étrangères dans les transactions commerciales intra-africaines s'ouvrent pour les pays du continent. C'est le résultat de la signature d'un protocole d'accord entre le Pan-African Payment and Settlement System (Papss) et cinq importants groupes bancaires panafricains : Access Bank Group (Nigeria), Ecobank Group (Togo), KCB Group (Kenya), Standard Bank Group (Afrique du Sud) et UBA Group (Nigeria). Les documents y relatifs ont été signés à l'ouverture des 30èmes Rencontres annuelles de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) tenues du 19 au 21 juin 2023 à Accra au Ghana. Outre les banques, «nous prévoyons que 15 à 20 pays auront rejoint le système panafricain de paiement et de règlement d'ici la fin de l'année en cours», a déclaré le président d'Afreximbank, Benedict Oramah.

La documentation produite à cette occasion met en exergue plusieurs enjeux de cette collaboration. Premièrement, elle vise à améliorer l'efficacité des transactions transfrontalières en éliminant les obstacles et les retards qui les entravaient jusqu'à présent. Deuxièmement, elle ambitionne de pro-



La plateforme Papss ouvre de nouvelles perspectives pour les transactions transfrontalières en Afrique.

mouvoir un commerce intra-africain plus important en offrant une plateforme sécurisée et technologiquement avancée pour les transactions transfrontalières. Enfin, elle compte étendre l'utilisation de Papss aux canaux numériques tels que les applications mobiles bancaires et la banque en ligne, tout en encourageant la participation des fintechs.

Lancé en septembre 2021, le Papss a déjà été testé dans neuf pays dont le Nigeria, le Ghana, le Liberia, la Gambie. Ce système permet notamment de faire des achats, de transférer de l'argent, de payer des salaires, de négocier des actions ou d'effectuer le rè-

glement des transactions commerciales de grande valeur en monnaies locales. «Pour l'instant, le système utilise les taux de change du dollar. Mais nous travaillons avec les banques centrales pour développer un mécanisme de taux de change qui permettrait aux 42 monnaies africaines d'être convertibles entre elles», a souligné M. Oramah. Contexte de "dédollarisation" oblige, «nous ne contournerons aucune devise. Ni le dollar, ni le yuan, ni l'euro. Ce n'est pas l'objectif du projet», a-t-il expliqué.

5 milliards de dollars d'économie/an

Dagoro Etroukan

TCHAD

500 milliards de Fcfa à investir dans les zones économiques spéciales

Pour attirer les Investissements directs étrangers et développer la filière bétail-viande, le pays vient de créer des zones économiques spéciales dans six villes. L'ambition est de diversifier l'économie encore dominée par le pétrole dont la chute du prix du baril en 2014 a plongé le Tchad dans la récession.

«Le Tchad a beaucoup de potentialités à transformer en richesse et en emplois». Tel est le message que le directeur général de l'Agence d'administration des zones économiques spéciales (Aazes), Ousmane Djougourou, a adressé aux opérateurs économiques au cours d'une rencontre d'information sur les zones économiques spéciales (ZES) organisée à N'Djamena, fin mai 2023.

Dans le souci de résorber le chômage de masse et de diversifier son économie, le gouvernement tchadien a décidé de créer des ZES dans les villes de Sarh, Moundou, N'Djamena, Dourbali, Ati et Am-Djarass. Le 24 avril 2023, le conseil des ministres a adopté le décret d'affectation de 11 terrains d'une superficie globale de 11.516 hectares au profit de l'Agence d'administration des zones économiques spéciales (Aazes).

Devant le Conseil national de transition qui fait office de parlement de transition, la ministre du Commerce et du Développement industriel madame Robertine Wanledom a expliqué que le gouvernement met en place les ZES pour attirer les Investissements di-



Le pays de Toumaï espère tirer profit de son avantage comparatif sur la filière bétail-viande.

rects étrangers et diversifier l'économie nationale encore dominée par le pétrole.

Ainsi, les ZES devraient créer à terme 45.000 emplois et bénéficier d'un financement de 500 milliards de FCFA et seront spécialisées dans la filière bétail et viande. Un secteur où l'avantage comparatif du Tchad est indéniable ; avec un cheptel de 93,8 millions de têtes de bétail et de 34,6 millions d'unités de volailles, selon les résultats du recensement général de l'élevage en 2018. Il est déjà le premier fournisseur africain de viande en Angola, au Congo, en RCA et en RDC.

Pour la phase pilote, deux sites sont retenus : Moundou et N'Djamena avec

pour objectif de créer 5000 emplois. Pour sa mise en œuvre, le gouvernement a retenu le groupe Arise comme partenaire technique, déjà présent au Bénin, au Gabon et en Côte d'Ivoire. Toutefois, «il n'y a aucune exclusivité réservée pour le partenaire qui est là. Les ZES ont été d'abord créées pour donner des facilités à nos opérateurs économiques», assure Ousmane Djougourou.

En Afrique, on compte déjà 237 ZES réparties dans 37 pays. Ces espaces géographiques où les règles commerciales sont plus libérales que celles qui s'appliquent au reste du territoire, doivent essentiellement leur notoriété aux pays asiatiques, notamment la Chine et d'autres dragons asiatiques

comme la Corée du Sud, Hong Kong et Singapour.

Cependant, une étude publiée en décembre 2022 par le ministère sénégalais de l'Economie, du plan et de la coopération sur un échantillon de douze pays africains (Angola, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Maroc, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Togo) montre que, exception faite du Maroc, de l'Ethiopie, de l'Ile Maurice ou de Djibouti, les ZES africaines n'ont pas encore réussi à industrialiser les économies du continent. Entre 2015 et 2020, les produits manufacturés représentaient moins de 25% des exportations africaines contre 61% des importations. Le nombre moyen d'emplois créé au niveau de chaque ZES est compris entre 1001 et 10.000 par zone.

L'économiste tchadien Jean Martin Doubrandji explique les faibles performances des ZES en Afrique par l'enclavement d'un nombre non-négligeable de ces zones, les défaillances dans la chaîne d'approvisionnement en intrants, les coûts énergétiques élevés et les problèmes de gouvernance. De son côté, le leader de la société civile, Ndjeralar Miankeouel, regrette l'indisponibilité d'une électricité de qualité et bon marché au Tchad et le non respect du schéma national d'aménagement du territoire adopté par le gouvernement pour la période 2014-2035.

Yveline M. Douala (Stg)

PRÉVOYANCE SOCIALE

450 milliards de déficit dans la retraite des fonctionnaires

Le système de retraite de l'administration publique camerounaise affiche un déficit structurel croissant depuis 2011. Les fonctionnaires et autres agents de l'Etat ont versé des cotisations sociales de 60 milliards de FCFA en 2022 et 55,4 milliards en 2021 contre des pensions respectives de 370,5 milliards et 235,7 milliards.

4 53,1 milliards de FCFA. C'est le déficit cumulé du système de retraite dans l'administration publique camerounaise sur la période 2011-2020. C'est ce que révèle une évaluation de la direction générale du budget du ministère des Finances (Minfi) avec l'appui technique du Fonds monétaire international (FMI). A l'origine de cette situation, l'on évoque l'obsolescence du cadre juridique en vigueur, les limites du financement des retraites, la faiblesse du suivi et du système d'information des assurés, l'absence de lisibilité sur la contrepartie de certaines prestations ainsi que des avantages accordés à certains corps de métiers jugés trop onéreux pour le système.

Résultat, le gap entre les retenues opérées pour cotisations sociales et les pensions versées est passé de 22,8 milliards FCFA en 2011 à



Le gouvernement envisage de mettre en place une Caisse Nationale des Personnels de l'Etat.

73,2 milliards en 2020, soit une hausse de 222%. Certes, l'Etat a régulièrement payé les pensions à ses retraités mais cette «stabilité» du système n'est qu'apparente. D'ailleurs, le régime de pension des agents publics de l'Etat fait partie des dix risques budgétaires majeurs identifiés par le FMI. Illustration : «pour payer les prestations en 2020 l'Etat a dû financer un déficit de 91,6 milliards sur les pensions des fonctionnaires et militaires», souligne-t-on au Minfi.

C'est que, depuis sa réorganisation en 1972, le cadre juridique

du système de retraite dans l'administration publique au Cameroun n'a pas suivi les mutations économiques, sociales et démographiques des dernières décennies. Aujourd'hui, il existe une multitude de textes qui créent des disparités dans le traitement des agents publics. Il en est, par exemple, de l'âge de départ à la retraite. Soit 49 ans pour les hommes de troupes (Soldat de 1ère classe à Caporal-Chef) ; 55 ans pour les fonctionnaires des catégories C et D, ainsi que les contractuels de catégories inférieures ou égales à 7 ; 60 ans

pour les fonctionnaires des catégories A et B, ainsi que les contractuels de catégories supérieures ou égales à 8 ; 65 ans pour les maîtres de conférences, professeurs, magistrats 4ème grade et Hors hiérarchie.

Pas de structure dédiée

Bien plus, à la différence d'autres pays, le Cameroun n'a pas de structure dédiée à la gestion du système de retraite de la fonction publique. Ce qui ne donne pas de lisibilité sur la santé financière du système. De plus, l'effectivité de la constitution des droits à pension de certains agents publics n'est pas toujours garantie. A fin 2020, la dette sociale des entités publiques auprès desquelles des agents de l'Etat sont détachés se chiffrent à plus de 53 milliards FCFA. Par ailleurs, certains civils à solde globale et les hommes de troupes ne cotisent pas ! Au nombre de 27.329 en décembre 2020, l'absence de leurs cotisations génère pour le système de retraite un déficit estimé à 4,488 milliards FCFA par an.

Sur un autre plan, il apparaît de façon implicite que les agents publics bénéficient des prestations

liées au risque du travail (pension d'invalidité et capital décès), sans la preuve d'une provision pour cette dépense. Car en l'état de la réglementation au Cameroun, le taux de contribution de l'Etat comme employeur n'est pas explicitement défini.

De la même manière, la multiplication des cas de retraités qui transfèrent leurs droits à des conjoints survivants de plus en plus jeunes (25 ans), prolongeant indéfiniment la durée sur laquelle la pension sera reversée, alourdit les charges financières du système. Pour les personnels de l'armée, la pension nette perçue est parfois largement supérieure au salaire net d'activité avec notamment des taux de remplacement supérieurs à 100%.

On comprend dès lors pourquoi en présentant le Programme économique, financier, social et culturel du gouvernement pour l'exercice 2023 à l'Assemblée nationale le 20 novembre 2022, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a annoncé la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en place d'une Caisse Nationale des Personnels de l'Etat.

F. SONA

RECouvreMENT DES CRÉANCES PUBLIQUES

Les débiteurs récalcitrants dans l'étau du privilège du trésor

Le Parlement vient d'adopter au cours de sa session de juin 2023 la loi régissant les garanties et le recouvrement des créances par les entités publiques bénéficiaires du privilège du Trésor. Il s'agit de la SRC, de la CNPS, de l'ART, du CFC et des Ports Autonomes de Douala, Kribi et Limbé.

Les débiteurs des créances publiques n'ont qu'à bien se tenir. Bientôt, ils feront moins le malin avec la loi. En effet, les textes organiques de certaines entités publiques disposent que celles-ci bénéficient du privilège du Trésor aux fins de recouvrement de leurs créances. Il s'agit de la Société de recouvrement des créances du Cameroun (SRC), la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), l'Agence de régulation des télécommunications (ART), le Crédit foncier du Cameroun et les Ports autonomes de Douala, Kribi et Limbe. Cependant, cette garantie accordée en termes de sûreté est inopérante dans la pratique, faute de base légale. Un vide désormais comblé avec l'adoption par le Parlement, au cours de sa session de juin 2023, de la loi régissant les garanties et le recouvrement des créances par les entités pu-



La nouvelle loi devrait faciliter le recouvrement de plus de 2500 milliards de FCFA

bliques bénéficiaires du privilège du Trésor.

Une fois promulguée, la nouvelle loi va combler un double vide juridique. D'un côté, elle procure, à travers les garanties énoncées, la base légale qui faisait encore défaut. De l'autre, elle fixe une procédure harmonisée de recouvrement à observer dorénavant par les entités bénéficiaires du privilège du Trésor. Ce texte permet d'éviter la perte des centaines de milliards de FCFA dus par des débiteurs qui profitaient jusque-là des ces failles juridiques.

En attendant de faire l'état des créances exigibles aux débiteurs du CFC et des Ports Autonomes de Douala, Kribi et Limbe, la Chambre des Comptes de la Cour suprême rappelle dans son rapport annuel 2021 que depuis 2006, elle a rendu plusieurs arrêts ayant condamné les acteurs de la gestion financière aux paiements des débits et amendes qui s'élèvent aujourd'hui à plusieurs centaines de millions de FCFA. «Or, très peu de ces décisions sont exécutées, ce qui cause un important manque à gagner à l'Etat», regrette la juridiction financière.

2.500 milliards en jeu

De même, la présidente du conseil d'administration de l'ART, Pr Justine Diffio née Tchunkam, en était réduite au terme de la 46ème session ordinaire de l'ART, le 30 juin 2020 à Yaoundé, à constater, impuissante, «l'existence de créances difficilement recouvrables d'un montant de 55.971.465.854 FCFA» et le «non-paiement des sanctions évaluées à 18.289.305.500 FCFA» au terme de l'exercice 2019.

De son côté, le directeur général de la Cnsp, Alain Noël Olivier Mekulu MvondoAkame, dans un communiqué du 3 août 2021, attire l'attention des personnes qui seraient débitrices envers son organisme que le décret du 17 juin 2021 portant conditions d'établissement des passeports comporte plusieurs dispositions contre des demandeurs de passeports redevables du Trésor public. Ainsi, le passeport peut leur être "refusé" ou "retiré" lorsqu'elles sont débitrices de cotisations sociales et autres ; les créances de la Cnps bénéficiant du privilège du Trésor. Au cours du conseil d'administration du 3 août 2021, l'on a ap-

pris qu'«au 30 juin 2021, les créances exigibles aux employeurs débiteurs s'élèvent à 217 milliards de FCFA» ; sans compter les travailleurs et clients inactifs débiteurs des prestations sociales indûment perçues.

Quant à la SRC, elle prévoit de recouvrer [seulement] 20 milliards de FCFA cette année. Un objectif bien modeste par rapport à son champ d'intervention. Jusque-là chargée du recouvrement des créances douteuses, litigieuses ou contentieuses détenues par les institutions financières publiques sur la demande de l'autorité de tutelle, la SRC a vu ses missions être enrichies d'une extension de ses activités depuis 2020. Dorénavant, la SRC est aussi chargée du recouvrement des créances compromises et douteuses des établissements de microfinance (EMF) et surtout du recouvrement des créances issues des condamnations pécuniaires prononcées au profit de l'Etat par les cours, tribunaux et autres juridictions spécialisées y compris les sentences arbitrales. Une évaluation sommaire située à au moins 1920 milliards de FCFA les sommes à récupérer à fin 2021.

Philippe Nsoa

PÊCHE ET ÉLEVAGE

Comment investir dans la filière Avicole

Présentation sommaire
Evolution

Pour une contribution de 1% du PIB, le secteur avicole est un pilier de l'économie camerounaise avec 15 milliards de F CFA et couvre 14% des besoins de la population en protéines animales.

Malgré le potentiel, le déficit annuel en poulets de chair se chiffre à 40 000 tonnes et il faudra 98 000 tonnes en 2015 avec un apport supplémentaire de 24 millions de volaille sur pied.

Système existant

Les systèmes existants sont de type extensif (l'aviculture villageoise) et semi-intensif et intensif pour le poulet de chair.

Pourquoi investir dans cette filière ?

Tendances évolutives de la consommation avicole 2008 à 2015.

	Production 2012(t)	Besoins estimés 2012	Déficit à combler 2012	Déficit à combler 2013	Déficit à combler 2014	Déficit à combler 2015
Aviculture chair	36 142	88 590	52 448	92 550	96 687	101 009
Aviculture ponte	41 800	20 669	21 131	21 640	22 657	23 722

Le marché

Les déficits se chiffrent à 40 000 tonnes avec une tendance évolutive de la consommation.

Approvisionnement

En amont du processus de production : approvisionnement en intrants, en équipements et matériels d'élevage, etc.

- Au niveau de la production : intrants, (poussins, aliments, produits vétérinaires),

encadrement, etc.

- En aval du processus de production : collecte, transformation, conditionnement, stockage et distribution.

Le rôle de l'Etat

Actions structurantes

- Mise en place d'un plan de relance de l'aviculture ;
- Appui au Programme Agropole dans les bassins de production et où se développent

les Entreprise de Moyenne et Grande Importance de la Filière avicole ;

- Mise en place d'une politique de financement adapté au secteur rural et PME : Banque Agricole et Banque des PME en cours de mise en place ;
- Existence d'un programme de Développement des Productions et des Industries Animales.

Secteur public	Secteur privé
En amont du processus	
- Elaboration des normes - Encadrement et suivi des investisseurs ; - Réglementation ; - Encadrement et suivi des investissements.	- Création des fermes de production du matériel animal (géniteurs, poussins d'un jour) ; - Production des poulets de chair ; - Production des aliments pour bétail (proxenderies) ; - Production et fourniture des équipements d'élevage ; - Distribution et commercialisation.
Au niveau du processus de production	
En amont du processus de production	
- Réglementation en matière d'élevage ; - Appui à l'amélioration génétique ; - Sélection.	- Elevage des grands parentaux ; - Production des poussins d'un jour ; - Fabrique d'aliments pour volailles ; - Achat et vente de volailles ; - Production de matières premières entrant dans l'alimentation de la volaille (céréales, tourteaux, farines et poisson, etc.) ; - Fourniture, distribution et maintenance d'équipements et matériels de production ; - Construction de bâtiments d'élevage ; - Prestations et suivi d'exploitation : conseil technique, formation du personnel et services spécialisés.
Au cours du processus de production	
- Inspection Sanitaire Vétérinaire (ISV) ; - Appui/ subvention de l'Etat ; - Appui/accompagnement, formation et renforcement des capacités ; - Certification des produits carnés	- Production des poussins ponte et chair ; - Production de poulets de chair et des œufs de consommation ; - Production des parentaux ; - Poussins d'élevage ; - Œufs à couver ; - Intrants alimentaires, produits vétérinaires et d'hygiène ; - Matériels zootechniques et d'exploitation ; - Prestations et suivi de la production : conseil technique, formation du personnel et services spécialisés.
En aval du processus	
- Construction des abattoirs ; - Construction des entrepôts frigorifiques ; - Transport frigorifique de carcasses ; - Contrôle / vérification des normes ; - Formation/renforcement des capacités ; - Inspection et contrôle de qualité / certification ; - Appui à la commercialisation ; - Publi-reportage / promotion et vulgarisation du label.	- Abattoirs privés modernes ; - Plumeuses et outillages techniques; - Matériels de transport (collecte) ; - Equipements de conditionnement et de stockage ; - Prestations et suivi de la transformation – distribution : conseil technique, formation du personnel et services spécialisés ;



AGENCE DE COMMUNICATION SPÉCIALISÉE DANS LES ACTIVITÉS DU MARCHÉ DES CAPITAUX EN ZONE CEMAC

NOS MISSIONS

Offrir des services de communication spécifiques et efficaces sur les opérations suivantes :

Sur le Marché financier

- Appels publics à épargne par émission d'actions (ouverture du capital)
- Appels publics à épargne par émission d'obligations
- Introductions en bourse de nouvelles valeurs à la cote permanente

Sur le Marché monétaire

- Emissions des titres publics (BTA, OTA) sur le marché primaire du marché monétaire de la BEAC (syndication ou adjudication)

Activités des organismes de placement commun

- Les fonds d'investissement alternatif (FIA), les SICAV, les sociétés de capital-investissement, OPCVIM
- Les opérations de levées de fonds nationales ou internationales

nales ou internationales

- Les investissements sur les valeurs immobilières
- Les opérations de titrisation et de restructuration de la dette des Etats, des institutions, des entreprises publiques et parapubliques.

Autres

- Organisation des séminaires sur les thématiques spécifiques du marché des capitaux
- Communication événementielle en général
- Relation presse

Edition des journaux

- La Lettre de la Bourse
- Kasso'o

CERTAINES DE NOS PRESTATIONS

Awards du marché des capitaux de la Cemac les 5 et 6 avril 2023 à Douala



Stand de La Lettre Sarl



Une vue de la soirée des Awards